

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 septembre 2023

VISANT À SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1514)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CS831

présenté par
M. Midy, rapporteur

ARTICLE 28

À l'alinéa 3, substituer au mot :

« adoptés »

le mot :

« élaborés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.